



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'audiovisuel public en danger : signez la pétition !

Les antennes du service public de l'audiovisuel (France télévisions, Radio France, France Médias Monde, Chaîne internationale, l'Institut National de l'Audiovisuel, Arte) sont financées, pour une large part, par la contribution à l'audiovisuel public (CAP), anciennement appelée « redevance ».

Emmanuel Macron a annoncé vouloir supprimer la CAP dès cet été.

Supprimer la CAP, c'est transférer le financement par une contribution spécifique (dont l'objet est fléché vers ce seul but) au budget voté à chaque projet de loi de finances annuelle.

Au minimum, c'est un risque de baisse annuelle ; au pire, les débuts d'attaques préfigurant la privatisation partielle ou totale de pans entiers de France Télévisions, de Radio France, de l'INA, etc.

Le président de la République a osé, avant la crise sanitaire, qualifier l'audiovisuel public de « honte de la République ».

L'extrême droite a violemment remis en cause l'information et les programmes de la télévision et de la radio publiques.

Pourtant, tout le monde a dû saluer l'utilité d'une chaîne éducative comme France 24 pendant la pandémie. De façon générale, les audiences n'ont jamais été aussi bonnes.

Pourquoi défendre l'audiovisuel public ?

Nous avons besoin d'un audiovisuel indépendant des grands groupes capitalistes de plus en plus concentrés, tel le futur ensemble TF1/M6, face en particulier au groupe Canal+ détenu par Vincent Bolloré qui a poussé vers une ligne éditoriale dérivant très loin à l'extrême droite ou face à des géants internationaux tels que les GAFAM.

L'information indépendante doit être encouragée, le pluralisme d'opinion respecté, le soutien à la création confirmé.

Canal+, aux mains de Bolloré, a, par exemple, censuré des enquêtes sur les affaires du patron en Afrique, finalement diffusées sur France télévisions.

Les antennes de l'audiovisuel public produisent leurs propres programmes, malgré des plans d'économie ayant supprimé des milliers de postes depuis 10 ans. France Télévisions coproduit ou achète une grande part des documentaires et intervient dans le financement du cinéma.

Radio France a le plus large réseau local, est la seule à proposer certains programmes culturels et fait tourner des orchestres mondialement reconnus.

Pourquoi une contribution affectée n'est pas l'ennemie du pouvoir d'achat ?

E. Macron entend supprimer la CAP « au nom du pouvoir d'achat ». D'un montant de 138 euros annuel (moins que bien des abonnements aux multiples plateformes privées), les faibles revenus en sont exonérés. Un financement passant sur le budget général de l'État, donc un transfert vers l'impôt, est un coup démagogique, au moment où l'inflation est au plus haut, les salaires au plus bas.

Nous constatons que les gouvernements successifs ont déjà affaibli l'audiovisuel public, en ne compensant pas la suppression de recettes publicitaires sur France télévisions ou les exonérations de redevance.

Le montant de la CAP n'a jamais suivi la montée de l'inflation et les gouvernements n'ont pas voulu élargir l'assiette aux nouveaux usages de lecture.

Une lutte des personnels de l'audiovisuel public au service de toutes et tous

Sur proposition de la CGT, première organisation dans l'audiovisuel public, l'Intersyndicale très large a lancé une pétition ouverte à toutes et tous pour permettre à toutes les citoyennes et tous les citoyens d'exprimer le soutien du public (<https://www.petitionenligne.net/defendrecap>).

Au-delà des risques de suppressions de postes, ce sont bien les antennes de service public qui sont mises en danger, aux dépens des usagers, téléspectatrices et téléspectateurs, auditrices et auditeurs.

La vie démocratique est en danger à chaque fois que le service public est attaqué. Nous devons le défendre partout : dans la santé, l'éducation ou dans l'audiovisuel !